

Formation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formation](#) > [Se former autrement](#)

Se former autrement

La Formation Ouverte et A Distance permet à toutes personnes souhaitant obtenir un diplôme de suivre les enseignements à leur rythme, sur une, deux, trois ou quatre années, quel que soit l'âge, ou la situation, sans se déplacer à l'université. L'offre de Formation Continue est un pilier de l'établissement. Les adultes en reprise d'études y trouveront de nombreuses possibilités d'approfondir leurs connaissances, de les développer et de sécuriser leur parcours professionnel, voire d'en user comme d'un support à une reconversion bien pensée.

La formation continue : pour qui ?

La formation continue est ouverte aux adultes qui ont quitté le système éducatif et qui souhaitent parfaire ou **a c q u é r i r** **d e s** **c o n n a i s s a n c e s**.
Sont concernés par la formation continue, les adultes qui entrent dans les catégories suivantes :

- **Les salariés**

La formation des salariés est réglementée. Divers statuts existent : Congé Individuel de Formation, Droit Individuel à la Formation, plan de formation de l'entreprise. Des statuts particuliers existent pour les salariés de la fonction publique ou pour les travailleurs indépendants.

- **Les demandeurs d'emploi**

La formations continue leur offre de réelles perspectives d'accès à l'emploi. Les formations ou stages sont généralement conventionnés par les conseil régionaux. Elles fonctionnent dans le cadre des conventions de conversion.

- **Les candidats individuels**

Ils peuvent à titre personnel postuler à la formation continue. Pour certaines de nos formations, un tarif préférentiel ainsi que des facilités de paiement sont proposés.

[En savoir plus ? lien sur le site UT1](#)

Formation Continue

- [Diplômes d'Université Droit](#)
- [Masters Droit](#)

La formation ouverte et à distance : comment ça marche?

Les formations sont organisées en FOAD (formation ouverte et à distance) sur la plate-forme de télé-enseignement **Moodle 2**.

- Les supports de cours **imprimables et interactifs**, mis en ligne de manière séquencée, sont **actualisés chaque année** et accompagnés de **bibliographies**.
- Le tutorat est assuré **par matière** sur les **forums, chats et visioconférences**. Les tuteurs experts sont pour la plupart **Professeurs des universités, Maîtres de conférences et professionnels**.
- **Les travaux dirigés, exercices, et quizz** sont délivrés selon un **rythme adapté** aux apprenants en activité professionnelle.

- Chaque formation fait l'objet d'un **contrôle continu et/ou d'examens en présentiel** (délocalisés pour les étudiants résidant à l'étranger).
- Un ou plusieurs regroupements présentiels peuvent être organisés mais restent facultatifs.
- L'apprenant dispose également d'un **tuteur-accompagnateur** tout au long de la formation, et d'**espaces d'échange** avec les autres étudiants.
- **La durée de la formation** peut être modulable pour s'adapter aux contraintes de chacun et assurer un rythme d'apprentissage individualisé : elle peut donc s'étaler sur **une ou plusieurs années**.

[En savoir plus ? lien sur le site UT1](#)

Formations en ligne - FOAD

- [Licence Droit](#)
- [Masters Droit](#)
- [Diplômes d'Université Droit](#)

Passerelles PACES CPGE

- [Consulter la page](#)

Mise à jour le 5 juin 2018